



Conseil canadien des archives (CCA)  
Mandat du  
**Groupe de travail sur l'évaluation archivistique**

### **Objectif**

Le Conseil canadien des archives (CCA) lance une nouvelle initiative qui examinera les approches institutionnelles à l'évaluation archivistique d'archives privées et leur incidence sur l'évaluation monétaire et les relations avec les donateurs. Au cours de la prochaine année, le CCA consultera les institutions d'archives afin d'identifier les problèmes de pratique professionnelle et de viabilité, dont les questions liées à la quantité croissante de documents nés numériques dans les fonds et collections privés. Ces consultations mèneront à un colloque (ou réunion sur invitation), en 2017, où les parties prenantes pourront alors aborder ensemble les différents enjeux, réaffirmer les principes et recommander des domaines nécessitant une revitalisation.

### **Contexte**

Les changements technologiques ont une grande incidence sur les processus archivistiques, et les institutions sont aux prises avec des considérations pratiques qui assureront la crédibilité et la durabilité. Le CCA observe ces développements et ses comités ont déjà organisé des consultations au sujet de certains grands processus archivistiques, dont la révision des Règles pour la description des documents d'archives (RDDA) et la définition d'une norme d'acquisition. En parallèle, les institutions font face à de nouvelles difficultés relativement aux dons et aux attentes en matière d'évaluation monétaire des documents numériques. Après réflexion, il semblerait que ces difficultés soient symptomatiques de questions de portée plus vaste touchant la sélection, pour les dons de très grandes quantités de documents. Des approches intégrées à ces questions pourraient également être pertinentes pour les documents audiovisuels et d'autres types de documents. Elles pourraient très bien déborder sur des considérations fondamentales de *respect de fonds* dans le contexte de l'évaluation archivistique.

### **Mandat**

Le Groupe de travail sur l'évaluation archivistique est redevable au Comité de direction du CCA, par l'entremise de sa liaison avec le Comité de direction. Il peut formuler des recommandations et/ou consulter toutes les données disponibles, effectuer des sondages ou consulter des organisations canadiennes et internationales, la communauté archivistique canadienne et les parties prenantes clés.

### **Livrables**

Le Groupe de travail :

- articulera les enjeux et élaborera un plan de consultation;
- rédigera et distribuera un document de discussion en vue de mobiliser les parties prenantes, le Système archivistique canadien, les évaluateurs du secteur privé et d'autres organisations/ministères du secteur public;
- planifiera un colloque ou une réunion sur invitation portant sur les processus archivistiques et l'évaluation monétaire d'archives, surtout en ce qui a trait aux documents numériques et aux nouveaux médias; ainsi que leurs incidences sur les dons, la juste valeur marchande et les régimes de crédit d'impôt; avec comparaisons internationales.

### **Durée du mandat**

Le Groupe de travail commencera son travail en septembre 2016, lequel prendra entre dix-huit et vingt-quatre mois tout au plus.

### **Constitution du groupe**

Le Groupe de travail comprendra six membres, plus un représentant du secrétariat. Un membre ou un conseiller du Comité de direction du CCA participera au Groupe de travail et agira comme agent de liaison.

### **Président du Groupe de travail**

Le Comité de direction du CCA nommera le président du Groupe de travail pour la durée de son mandat.

### **Administration**

#### *Langue de travail*

Le Groupe de travail utilisera principalement l'anglais, mais toutes les communications et tous les livrables finaux seront traduits et disponibles en français et en anglais. Le secrétariat proposera un soutien administratif au groupe de travail (p ex., coordination des téléconférences, procès-verbaux, etc.).

### **Références**

Une page masquée sera créée pour héberger les documents de référence et les ressources du Groupe de travail.

Le groupe pourra se réunir par téléconférence ou vidéoconférence, selon les besoins.